



SAINT-BRANCHS

L'INFORMATION OFFICIELLE DE VOTRE COMMUNE

#04

JUILLET 2019



SUIVEZ-NOUS
SUR FACEBOOK

ET SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.SAINT-BRANCHS.FR



Chères Saint-Branchoises, chers Saint-Branchois,

J'ai le plaisir de vous retrouver en ce milieu d'année 2019 pour cette quatrième publication du @Saint-Branchs.

Ce nouveau support de communication mis en place par la nouvelle gouvernance en février 2018 vous est aujourd'hui totalement familier. Il poursuit un seul et unique but : porter à votre connaissance nos décisions vous permettant ainsi, au travers des textes et photos que nous sélectionnons pour vous, de vous informer de la vie de notre commune. Il se veut être tout à la fois synthétique, précis et transparent sur les multiples réalisations entreprises au quotidien par l'équipe municipale en place.

Comme j'ai pu le préciser à l'occasion des vœux à la population que j'ai présentés en janvier 2019, mon action et celle des élus qui m'entourent est radicalement tournée vers le bien vivre ensemble au travers notamment de l'attention ainsi portée à chacun d'entre vous, dans la diversité des situations, des contextes, des besoins et des idées.

Depuis le début, et bien que n'y étant pas contraint, j'ai accepté au titre du pluralisme politique qu'un encart de @ Saint-Branchs soit réservé aux élus de l'opposition. L'expression des opinions contraires constituant, selon moi, le ciment de notre vie politique locale et la base de notre démocratie.

C'est bien comme cela que je conçois le partage d'idées, d'opinions et de points de vue par l'implication de tous les élus dans la vie communale puisqu'ils tiennent leur légitimité du vote de chacun et de chacune d'entre vous lors des élections municipales.

Lors de mon élection de Maire je me suis inscrit dans cette démarche d'écoute et de consensus laissant ainsi toute leur place aux élus de l'opposition, dans l'expression, le dialogue, les informations, l'implication...

Alors sachons débattre en se respectant ce qui n'a malheureusement pas toujours été le cas (cf. propos du compte rendu du conseil municipal du 29 janvier 2019) et l'intérêt général s'en trouvera grandi.

D'ailleurs à cette occasion, afin de pouvoir prendre connaissance de nos

débats, des affaires, dossiers et projets de notre commune mais également de notre communauté de communes, je vous invite à consulter les comptes rendus de nos conseils municipaux disponibles sur le site de la Mairie à l'adresse suivante :

www.saint-branchs.fr

Menu du haut : VIE MUNICIPALE Comptes rendus des conseils municipaux

Cela étant rappelé, en feuilletant ce numéro 4 du @Saint-Branchs et même si nous arrivons en fin de mandat, vous constaterez que le dynamisme, l'implication et l'engagement des élus demeurent. Et que nous poursuivons la défense des convictions, des projets et des engagements sur lesquels la liste majoritaire a été élue lors des élections municipales de janvier 2018.

On relèvera à ce titre :

- la mise en place d'un **plan pluriannuel de sécurisation** des hameaux par des moyens de lutte et de prévention contre les incendies ;
- l'implantation d'une **agence postale communale** à l'intérieur de la Mairie
- un budget plus conséquent en 2019 (110 000€) concernant l'**entretien et la réfection des voies communales** ;
- des **travaux et investissements en faveur de nos enfants**, sur les bâtiments de notre école primaire et de notre cantine scolaire ;
- la décision que j'ai prise dès le mois de janvier 2019 d'engager notre commune et l'intervention de notre service technique dans une **démarche zérophyto totale** y compris dans l'enceinte du cimetière ;
- après une série d'ajustements engagée avec le cabinet d'études, finalisation du **dossier de la rue de la Poste** pour une mise en œuvre effective des travaux dès le second trimestre 2020.

À ces actions fléchées, ce sont ajoutées de nouvelles réalisations dont certaines constituent une réponse à bon nombre de vos sollicitations. Je citerai sans être exhaustif :

- la **lutte contre la vitesse** excessive des véhicules à moteur dans le bourg et certains hameaux ;



- la création de **places de stationnement** à durée limitée pour nos commerçants ;
- l'organisation de la **foire aux melons 2019** en cœur de village, avec neutralisation complète de la Rue de la Poste, Rue des Fleurs, Rue du Commerce, Rue de la Dolve, Place de l'Oratoire, Place du 8 mai et Place du 11 novembre.

Le temps d'une journée, le samedi 31 août, l'intégralité du centre bourg deviendra entièrement piétonnier ce qui permettra à toutes et à tous, aux familles, aux visiteurs, aux exposants de déambuler en toute sécurité dans le bourg ;

- l'**achat par la commune d'une maison d'habitation individuelle** jouxtant la Mairie et s'inscrivant dans une opération de réhabilitation totale de la place de l'Oratoire à définir ;
- la **rénovation de l'accueil de la Mairie** dans le cadre de la mise en place de l'agence postale communale ;
- la **réfection du réseau informatique** de la Mairie ;

Au plaisir de vous rencontrer en Mairie ou en toute autre circonstance, la période estivale étant plus que propice à ces rencontres : Fête de la musique, fête de l'école, spectacle de la gym, 13 juillet, cérémonie du 14 juillet, Foire aux melons, Forum des Associations, Foire aux noix... et j'en oublie très certainement.

Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite une belle période estivale, d'agréables vacances à venir et le plein de belles et bonnes choses de la vie.

Votre Maire
Patrick Nathié



LE MOT DU MAIRE

L'AGENDA

L'AGENDA DE L'ÉTÉ

29 JUIN

- Fête de l'école

13 JUILLET

- Feu d'artifice et repas

14 JUILLET

- Revue

31 AOÛT

- Foire aux melons

ATTENTION
LE SECRÉTARIAT DE
LA MAIRIE SERA FERMÉ
TOUS LES SAMEDIS
DU 14 JUILLET
AU 17 AOÛT
ET LE 31 AOÛT

CÉRÉMONIES

Parrainage civil : 1
Mariages : 4
PACS : 9

BUREAUX MUNICIPAUX

3 en janvier
1 en février
3 en mars
4 en avril
4 en mai
3 en juin

CONSEILS MUNICIPAUX

1 en janvier
1 en février
1 en mars
1 en mai

COMMISSIONS

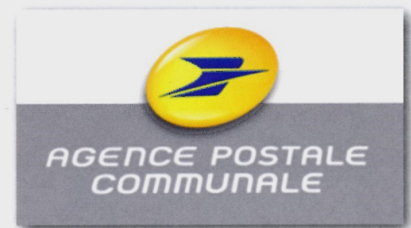
8 - Commissions enfance/
jeunesse/restauration
scolaire
2 - Commissions
événementiel
4 - Commissions
urbanisme
5 - Commissions patrimoine
4 - Commissions CCAS
2 - Commissions
communication

Un des projets politiques de l'actuelle majorité a vu le jour le mardi 30 avril 2019. L'agence postale communale (APC) est ouverte du mardi au samedi de 9h à 11h30.

Il est important de préciser que l'organisation actuelle de l'agence postale communale étant nullement figée, une augmentation du nombre d'heures d'ouverture de ce service de proximité peut tout à fait être envisagée afin de répondre aux besoins exprimés par les usagers.

Sa fréquentation oscille entre 12 et 28 personnes selon les jours. Les services proposés sont moindres que ceux d'un bureau de poste mais plus variés et plus conséquents que ceux d'un relai postal chez un commerçant.

L'enveloppe financière allouée par la poste et permettant d'engager les travaux d'aménagement de l'agence postale communale ont permis également de rénover entièrement l'accueil de la Mairie et en limiter ainsi, le reste à charge pour la commune.



LE BILLET DE L'OPPOSITION

Chères Saint-Branchois,
Chers Saint-Branchois,

Dans le cadre de cette parution officielle de votre commune, nous tenions à mettre l'accent sur le travail conséquent réalisé par le service technique municipal en matière d'entretien verts et plus particulièrement en matière de désherbage.

En effet, la réglementation interdit dorénavant l'usage de tout désherbant chimique pour les collectivités et les particuliers. Ce sont des techniques alternatives (mécaniques et manuelles) qui ont vu le jour.

La commune de Saint Branchs a largement anticipé depuis plusieurs années cette évolution réglementaire puisqu'elle s'est efforcée au fil des années de faire évoluer ses pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires. Sous l'impulsion des espaces verts, le zéro Phyto est effectif sur la commune depuis 2016 (à l'exception du cimetière) accompagné par l'achat de matériels adéquats (brosses de balayage plus efficaces,

réciprocateur). Ces évolutions sont d'ailleurs été soumises à la chambre d'agriculture et présentées aux élus de la commission «espaces verts» en novembre 2016 lors de la précédente municipalité.

En matière écologique, l'éco pâturage a également été mis en place afin d'éviter le recours au matériel mécanique pour l'entretien de terrains municipaux.

S'agissant de la vie communautaire, les quelques informations suivantes nous paraissent importantes à vous relayer:

Communication

Soucieuse de sa communication, la communauté de communes souhaite équiper ses communes de panneaux de communication. La municipalité de St Branchs a décidé, après les différents choix qui lui ont été soumis au conseil municipal du 4 avril 2019, de retenir un panneau simple face sur lequel seraient affichés 70 % d'informations communautaires et 30 % d'informations communales. La communauté de communes se charge de l'achat et de la pose du mobilier. La municipalité

réfléchit, quant à elle, aux différentes solutions d'implantation possibles.

SMA

Nous avons découvert par hasard qu'un bureau d'études avait été semblé-t-il mandaté par la communauté de communes mercredi 22 mai 2019 pour procéder à des investigations d'études de sols sur le futur emplacement de la SMA. Le projet est donc lancé puisque ces études permettront de définir la suite technique du projet.

Par ailleurs, nous vous informons que la consultation d'entreprises pour la construction de ce bâtiment a été lancée par la communauté de communes le 17 mai 2019 pour une remise des offres le 11 juin 2019.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un agréable été.

Thierry JOURDAIN,
Sophia DECARRIERE, Sébastien LUMET, Sophie CATHELIN,
Jacques SCHMUTZ, élus de la liste « poursuivre ensemble ».

DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (D.E.C.I)

Comme vous le savez, les habitations situées en dehors du bourg et essentiellement dans les hameaux souffrent de l'absence de dispositifs permettant d'accéder à un réseau ou une masse d'eau, permettant d'assurer leur défense extérieure contre les incendies (D.E.C.I). Les raisons sont diverses mais elles sont souvent rattachées à un réseau d'eau vieillissant et sous dimensionné.

Depuis février 2018, la nouvelle majorité a décidé de faire de cette problématique, une de ses priorités. Après une étude de la DECI sur la commune, 2 axes prioritaires ont ainsi pu être dégagés :

- Premièrement : diminuer autant que faire se peut les zones blanches en apportant une solution aux habitants concernés : recherche de terrains, pose de bêche, création de poteau ou réception de mare mise à disposition par les résidents
- Deuxièmement : renforcer la défense existante des hameaux et du centre bourg : pose de bâches et réception de points d'eau principalement

Actuellement, nous avons pu grâce au concours des propriétaires concernés, renforcer notre dispositif avec trois nouvelles mares répertoriées dans les hameaux (La Mornière, Les Maisons Neuves et Les Bondis). Par ailleurs nous avons procédé à la création de poteau d'incendie en centre bourg (avenue de la foire angle D50) et prévu



prochainement la pose de 2 bâches de 60 m³ (La Chétardière et La Déchanderie).

Enfin, les services techniques se sont vus doter d'un tout nouvel équipement permettant de procéder à la vérification des poteaux d'incendie. Il nous permet de mesurer la pression et le débit des points d'eau.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans un souci d'économie et confirme de nouveau notre engagement à assumer pleinement nos responsabilités en nous mobilisant pour la sécurisation de nos concitoyens.

MOUVEMENT DE PERSONNEL



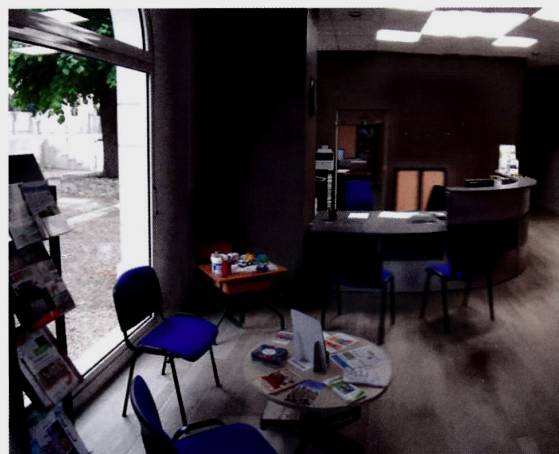
Bienvenue à Etienne Letrain, recruté à durée déterminée, sur un poste d'agent de maîtrise en remplacement de Karine Joulain ayant sollicité une mise en disponibilité pour 3 ans.



Bienvenue à Sandra Dang, recrutée à durée déterminée sur un poste d'agent technique, à l'école primaire en remplacement d'Isabelle Adeline.

LE NOUVEL ACCUEIL DE LA MAIRIE

Suite à l'installation de l'Agence postale Communale, la mairie a réhabilité l'accueil.



PLAN CANICULE

La loi prévoit la mise en place dans chaque commune d'un registre nominatif des personnes âgées de 65 ans et plus, des adultes bénéficiant du statut de personnes handicapées ou d'une pension d'invalidité.

Il s'agit de permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes en cas de déclenchement, par le Préfet, du plan d'alerte et d'urgence en cas de chaleur extrême.

Cette démarche de recensement est facultative.
Si vous êtes intéressé par ce dispositif, contactez le secrétariat de mairie.



RADAR PÉDAGOGIQUE

Comme vous le savez la sécurité des administrés de Saint Branchs est une des priorités sur laquelle Monsieur le Maire a souhaité engager très rapidement des actions concrètes et ciblées. Dans ce cadre, le radar sera déplacé et positionné tout au long de l'année sur les voies jugées comme sensibles par nos administrés.



PLANNING MINIBUS

La municipalité a fait l'acquisition, fin 2018, d'un minibus. L'intention est de l'utiliser pour partie au service des personnes âgées dépourvues de moyens de transport.



Des transports, en Minibus vers la petite madeleine, le G20 ainsi que le marché de Veigné ont été mis en place depuis début mars 2019.

Nous allons chercher les personnes à domicile, pour les amener au G20, et nous les reconduisons chez elles.

Si vous souhaitez bénéficier, de ce service n'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie au 02 47 26 30 15.

Chaque mois :

Premier et troisième mardi :
G20 9h30

Deuxième et quatrième vendredi :
Marché de Veigné 10h30

Deuxième mardi :
La petite Madeleine 9h30

LE BUS NUMÉRIQUE CENTRE VAL DE LOIRE

Le Bus Numérique a pour vocation d'accompagner les seniors-retraités dans leur apprentissage au numérique pour développer et favoriser, dans le cadre du « Bien Vieillir », le lien social et ainsi, pour les Institutions d'être au plus près de leurs ressortissants.

Plusieurs de nos seniors ont ainsi pu participer aux deux sessions lors de cette journée.



Par délibération du 4 septembre 2018 le conseil municipal a validé le principe de l'extension du G20 par la location de l'espace attenant au magasin actuel.

Cette extension permettra au gérant du G20 d'accroître son espace de vente en répondant ainsi aux besoins divers et variés exprimés par les clients

Des travaux seront engagés prochainement afin de rendre cet espace accessible et aménageable pour la clientèle.



La collecte de printemps de la banque alimentaire des 26 et 27 avril au G20 a permis de recueillir 353 kg de denrées. Un grand merci aux donateurs.

Un remerciement particulier aux bénévoles ainsi que la participation de jeunes de l'accueil jeunes.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Lors des élections européennes, certaines communes ont été confrontées à des difficultés liées à la mise en place du Répertoire Électoral Unique de l'INSEE.

En effet, certains électeurs ont eu la désagréable surprise d'être radiés des listes électorales.

Les élections européennes à Saint-Branchs se sont déroulées sans problèmes particuliers, mise à part le fait que certains électeurs n'ont pas reçu leur nouvelle carte électorale.

Afin d'anticiper d'éventuelles erreurs pour les prochaines

élections municipales qui auront lieu en 2020, nous invitons les personnes qui ne sont pas venues voter aux élections européennes, à vérifier leur inscription sur les listes électorales en contactant les services de la Mairie au 02 47 26 30 15 ou sur le site service-public.fr

Nous vous invitons également à vous rapprocher des services de la Mairie en cas d'erreur constatée sur votre carte électorale (changement d'adresse, nom d'épouse non mentionné...)

OBJECTIF ZÉRO PHYTO



Nous y sommes !

Ca y est depuis janvier 2019, sous l'impulsion du Maire qui en a fait une de ses priorités, la municipalité est dans une démarche zéro phyto pour l'entretien des espaces publics.

Merci aux agents communaux d'avoir modifié leurs modes opératoires pour répondre à cette exigence.

PISCINE DE SAINT BRANCHS

OUVERTURE DU 29 JUIN
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019



HORAIRES
du mardi au vendredi
de 13h à 19h
Samedi, dimanche
et jours fériés
de 12h à 19h30

Fermé le lundi

BUDGET DE LA COMMUNE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lors du conseil municipal du 4 avril dernier, Patrick Nathié, Maire de Saint Branchs, a présenté le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2019.

Comme annoncé lors des vœux, l'agence postale communale a ouvert ses portes le 30 avril, ce qui a donné l'occasion de rénover l'accueil de la mairie.

S'agissant du groupe scolaire, ont été prévus différents travaux d'entretien et d'achats d'équipement (25 000 €) ainsi que l'achat d'un adoucisseur pour la cantine (7 000 €).

Au niveau de la mairie, le service technique s'est vu doter d'un nouveau camion-benne (29 000 €) et une mise en conformité du parc informatique (serveur, réseau et baie informatique) a été réalisé (15 000 €).

Côté bâtiment, l'ancien local des infirmières a été rénové et transformé

d'une part en studio et d'autre part en local abritant la fabrication de savons artisanaux. Par ailleurs, la commune se portera acquéreur de la maison proche de l'église.

Concernant les travaux « rue de la Poste », les études conduites par le cabinet conseil ne nous permettent pas d'engager les travaux que nous avons budgétés et prévus en 2019.

Une importante part des investissements permettra d'assurer la sécurité des personnes comme la poursuite de la mise en place de la défense extérieure contre l'incendie dans les hameaux (38 000 €), un meilleur entretien des voiries (110 000 €), l'installation du radar pédagogique (1 500 €) près de l'école depuis le 28 mai (suivie d'une étude et de travaux afin de limiter la vitesse).

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget 2019.



SALLE MULTI ACTIVITÉS (SMA)

Les services de la communauté de communes travaillent sur l'élaboration du dossier technique de ce bâtiment.

Nous rappelons qu'en concertation avec les représentants de l'association sportive de Saint-Branchs, la Salle Multi-Activités sera plus longue et plus haute que les autres salles du même type afin de pouvoir répondre aux différentes contraintes de jeu et de compétition de différentes pratiques sportives.

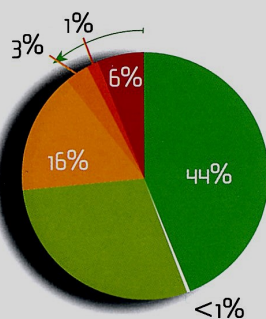
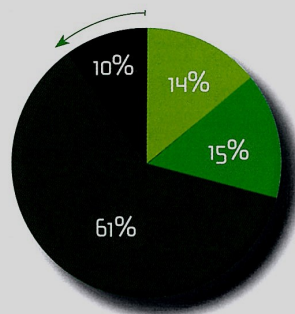
Les travaux débiteront au cours du troisième trimestre 2019.

INVESTISSEMENT

1 058 623,96 €

Dépenses

| | |
|----------------------------|-----------|
| Remboursement de l'emprunt | 106 200 € |
| Investissements | 648 460 € |
| Résultat reporté | 154 784 € |
| Restes à réaliser | 149 180 € |



Recettes

| | |
|--|-----------|
| FCTVA | 65 000 € |
| TLE | 15 000 € |
| Subventions | 33 000 € |
| Emprunt | 172 129 € |
| Excédent | 303 964 € |
| Amortissement | 2 982 € |
| Virement de la section de fonctionnement | 466 486 € |

FONCTIONNEMENT

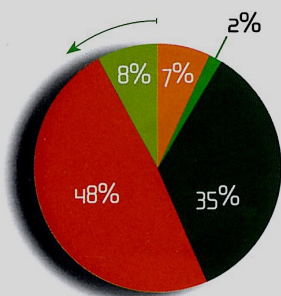
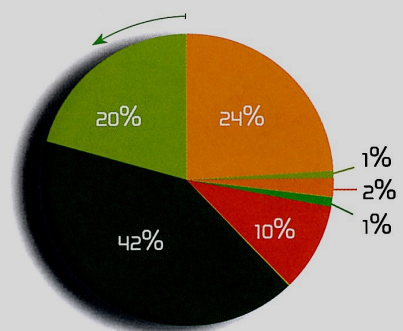
1 928 148,66 €

Dépenses

| | |
|--|-----------|
| Charges à caractère général | 392 880 € |
| Charges de personnel | 806 150 € |
| Autres charges de gestion courante | 191 557 € |
| Charges financières | 19 700 € |
| Autres dépenses et charges exceptionnelles | 41 376 € |
| Dépenses imprévues de fonctionnement | 10 000 € |
| Virement de la section d'investissement | 466 486 € |

Recettes

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| Produits de services | 158 932 € |
| Impôts et taxes | 925 605 € |
| Dotations et participations | 672 373 € |
| Autres produits de gestion courante | 33 154 € |
| Résultat reporté | 138 085 € |



@ SAINT-BRANCHS

Tirage : 1500 exemplaires
 Directeur de la Publication :
 Patrick NATHIÉ
 Rédaction : James RIO
 Photographies :
 mairie de Saint Branchs - freepik - pixabay
 Réalisation : cré@telier
 Impression : LGI

